

## **Titre du mémoire**

Jeunes auteurs d'infractions sexuelles (AAIS) au Québec : comparaison entre un groupe d'AIS en ligne, avec contact et mixte

## **Mise en contexte**

Ce projet de mémoire est issu de questionnements cliniques des intervenants du programme externe pour adolescents auteurs de transgression sexuelle (AATS) de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel (INPL) ainsi que des délégués à la jeunesse. Ceux-ci reçoivent des demandes d'évaluation afin de dispenser des services aux adolescents auteurs d'infractions sexuelles (AAIS) en ligne, mais à ce jour, aucune ligne directrice ne balise l'intervention auprès de ce sous-groupe, qui demeure méconnu sur le plan de la recherche. D'ailleurs, c'est pour cette raison que mes résultats seront présentés aux milieux cliniques, et ce, dès l'hiver 2023. Un article de vulgarisation scientifique sera également publié sur le site du Regroupement des intervenants en matière d'agression sexuelle (RIMAS).

## **Résumé du mémoire**

Les infractions sexuelles commises par le biais de l'Internet sont en hausse constante depuis dix ans et les adolescents représentent le sous-groupe d'auteurs présumés le plus touché par cette augmentation (Ministère de la Sécurité publique, 2021). Pourtant, peu d'études ont été publiées à ce jour concernant les adolescents/jeunes adultes auteurs d'infractions sexuelles en ligne (p. ex. leurre, distribution non consentie d'images intimes, pornographie juvénile). Les objectifs de l'étude sont de 1. Dresser un portrait descriptif des adolescents/jeunes adultes auteurs d'infraction sexuelle (AIS) en ligne ; 2. Comparer les adolescents/jeunes adultes AIS en ligne, avec contact et mixtes (ayant commis à la fois des infractions en ligne et avec contact) sur le plan des variables liées aux risques, besoins et réceptivité (modèle RBR) et des variables du modèle-motivation-facilitation de Seto (2017). L'échantillon est constitué de 107 adolescents et jeunes adultes auteurs d'infractions à caractère sexuel, soit 30 AIS en ligne, 45 AIS avec contact et 32 AIS mixtes. L'âge moyen au moment de l'évaluation était de 16,9 ans (12-22 ans). Les données ont été recueillies à partir des dossiers patients archivés d'adolescents et de jeunes adultes référés aux programmes externes pour adolescents ou adultes auteurs de

transgression sexuelle de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel entre 2000 et 2022. Des analyses descriptives et comparatives ont été effectuées à partir du logiciel SPSS, et ce, sur plusieurs variables d'intérêt afin d'observer des différences ou des similarités entre les sous-groupes.

Les analyses viennent tout juste d'être complétées. Je suis actuellement en train de rédiger la section « Résultats » du mémoire.

### **Retombées et pertinence en lien avec les axes du CICC**

Le manque de données empiriques sur les caractéristiques propres aux AIS en ligne et plus spécifiquement, aux adolescents et aux jeunes adultes AIS en ligne, limite la compréhension de l'étiologie de certaines formes de délinquance sexuelle pourtant en pleine émergence actuellement. Le projet actuel vise à faire un premier pas vers l'identification de caractéristiques propres aux adolescents et jeunes adultes AIS en ligne, en comparaison avec les AIS avec contact et mixtes. Il permettra d'ouvrir la voie à d'autres études qui pourraient éventuellement être menées auprès d'un échantillon plus important et permettre d'améliorer le processus évaluatif et la prise en charge thérapeutique de ce sous-groupe d'AIS. De telles études pourront éventuellement permettre l'adaptation de certains outils standardisés d'évaluation du risque en fonction de caractéristiques propres aux jeunes AIS en ligne, ces outils étant limités à l'heure actuelle. Les outils d'évaluation du risque de récurrence, actuellement basés sur les risques statiques et dynamiques des AIS avec contact, ne sont pas nécessairement adaptés pour les AIS en ligne (Henshaw, Darjee, Clough, 2020). Finalement, ce projet s'intéresse à la cybercriminalité, et plus, précisément, à la particularité (ou non) des auteurs d'infractions sexuelles en ligne, il rejoint ainsi directement l'axe 5 (criminologie et société numérique). En effet, il vise à répondre à la question suivante, qui demeure au cœur des travaux menés sur la question : Les AIS en ligne sont-ils des AIS dits « traditionnels » qui utilisent l'Internet comme une nouvelle opportunité criminelle ou constituent-ils un groupe distinct des AIS avec contact (Bourke et Hernandez, 2009 ; Elliott, Beech, Mandeville-Norden, Hayes, 2009) ?